

CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 126

3T 2 0 2 4

31^E ANNÉE



80 ANS DE LA LIBÉRATION
NOS HÉROS NE SERONT JAMAIS OUBLIÉS

20% SUR UNE PAIRE DE LUNETTES COMPLÈTE

LUNETTES SANS SOUCIS DE PEARLE

Une bonne vue en permanence à partir de

9,50 € par mois

Avec l'abonnement **Lunettes Sans Soucis**, vous changez de look tous les deux ans, avec l'assurance de toujours bien voir. Nous plaçons gratuitement de nouveaux verres dans vos lunettes en cas de changement de dioptrie. Et comme nous savons qu'un accident est vite arrivé. **Lunettes Sans Soucis** inclut une garantie supplémentaire qui couvre les griffes, la casse, la perte et le vol de vos lunettes.*

* Actions sous conditions



Pearle
opticiens

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be



Frédéric Laloux
Rédacteur en chef

REGARD

C'est avec une émotion particulière que je reviens à la présidence de notre association, après une parenthèse de cinq années durant lesquelles Madame Sandrine Bertrand a présidé nos actions. Bien que passant le flambeau, elle continue à apporter son expertise en assumant désormais, selon ses disponibilités, le rôle de vice-présidente au sein de notre organe d'administration, aux côtés de Monsieur Dominique Allard. Ce dernier assure également la présidence du Centre d'Archéologie, d'Arts et d'Histoire de Jambes, en charge de la gestion du Musée de la Tour d'Anhaive.

C'est avec plaisir que je reprends la présidence, après avoir continué à assurer la gestion quotidienne aux côtés de Monsieur Jean-Paul Noël, notre Directeur.

Aujourd'hui, il devient de plus en plus rare de pouvoir compter sur une équipe prête à s'engager uniquement pour la noblesse de la cause. Il est donc essentiel de saluer l'engagement des personnes qui consacrent leur temps et leur énergie à la gestion des structures associatives, souvent sans autre compensation que la satisfaction du travail accompli.

Dans un monde de plus en plus centré sur soi, où le don de son temps devient une exception, l'implication bénévole se raréfie. Le terme même de « bénévole » a progressivement été remplacé par celui de « volontaire », ce qui a donné lieu à la création d'un statut spécifique, assorti d'indemnités journalières forfaitaires et plafonnées.

Pour ma part, je suis convaincu que s'investir dans la vie de la communauté apporte non seulement de nombreuses satisfactions, mais aussi un véritable épanouissement personnel. Bien entendu, cet engagement n'est pas sans défis : les critiques sont souvent vives et la suspicion d'intérêts personnels jamais bien loin. Cependant, il est essentiel de persévérer, car cet investissement permet d'améliorer considérablement le quotidien de nombreuses personnes.



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes no 126 - 3ème trimestre 2024 - 31^{ème} année.
Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 162 - 5100 Namur (Jambes).
info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.
Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.
Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.
Mise en page : Richard Frippiat - Nicolas Reginster.
Crédit photographique : Fabian Busard, Jérôme Bourgeois Photography, André Dubuisson, Vincent Lorent/L'Avenir, NamLao, SMAC, Alain Vandepontseele.
Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.



SOMMAIRE

RENCONTRE

Un nouvel occupant à l'Élysette
Adrien Dolimont, Ministre-Président de la Wallonie 4-5

ACTUALITÉS

Namur et Lafayette,
45 ans de jumelage et d'amitié
fêtés à Jambes 6-7

DEVOIR DE MÉMOIRE - 80 ANS DE

LA LIBÉRATION

Héros malgré eux
Reconnaissance des résistants et des soldats 8-11

CHRONIQUE de Dominique Allard :

Il était une fois à Jambes

Erreur judiciaire 12-13

ART & PATRIMOINE

Jambes...
Un territoire déjà bien fréquenté
à la Préhistoire 14-15

ACTUALITÉS

Foyer Jambois
Un nouveau siège technique à la place de l'Intermarché 16
4 nouveaux logements basse énergie
rue de Dave 17-18

ANHAIVE

Le folklore dans vos tiroirs
La boîte d'allumettes souvenir 19

RENCONTRE par Caroline Remon

L'école de danse Chica Funk déménage au parc Astrid
Entretien avec sa directrice et fondatrice
Vanessa Neiryck 20-22

ACTUALITÉ

Le club d'athlétisme SMAC
50 ans et une Gaillarde d'argent ! 23-25

À TOUTES JAMBES

- Lions Club de Jambes à son nouveau président 25
- Lever des couleurs wallonnes à Jambes 25
- Festival mondial du Folklore de Jambes-Namur 25

GALERIE DÉTOUR

Athanasia VIDALI 26
Isabelle GREVISSE 26

Un nouvel occupant à l'Élysette

Adrien Dolimont, Ministre-Président de la Wallonie



C'est désormais une tradition dans le Côté Jambes : à chaque fois que l'Élysette héberge un nouvel « occupant », votre revue lui ouvre ses pages afin d'apprendre à le connaître. On rappellera qu'avant de s'établir à l'Élysette, le siège du gouvernement de Wallonie s'appelait La Maison Jamboise. Quoi de plus normal pour le Syndicat d'Initiative de Jambes, qui occupe maintenant la Maison Jamboise, d'ouvrir les lignes de son périodique au nouveau Ministre-Président ?

Devenir le tout nouvel occupant de l'Élysette, que vous fréquentiez lors des réunions du Gouvernement précédent, cela vous a-t-il procuré une impression particulière ?

Oui, évidemment ! Je ne vais pas vous mentir : l'Élysette, ça en jette quand même pas mal ! Je me souviens de la première fois où je suis venu y rencontrer l'un de mes prédécesseurs, Willy Borsus, pour défendre

un dossier local. Honnêtement, je n'aurais jamais imaginé occuper le lieu un jour. Alors me dire aujourd'hui que c'est là que je vais travailler, que c'est là que se trouve mon bureau en tant que Ministre-Président, c'est un privilège.



C'est un lieu qui en impose. Chaque fois que l'on vient à l'Élysette, on sait que l'on vient au siège du gouvernement. La Wallonie, c'est quand même une région qui compte et qui exerce un pouvoir déterminant dans la construction institutionnelle du pays. Le rôle des régions est du reste de plus en plus fondamental. C'est clair que symboliser et occuper quotidiennement le siège de l'Exécutif wallon, c'est un grand honneur. Et de plus, je suis le plus jeune président de l'histoire de la Wallonie à s'y installer. C'est plutôt symbolique.

Passer de la vue sur la gare multimodale de Namur au panorama ouvert sur la Citadelle n'a pas été trop difficile ?

C'est bien sûr très différent. Je ne me plains pas du tout du cadre ni de la vue que j'avais depuis mes anciens bureaux. Je voyais malgré tout la Citadelle, mais avec une perspective différente de celle que j'ai aujourd'hui depuis Jambes. D'un côté trônait en effet la gare multimodale et, juste à côté, je pouvais quand même apercevoir la Citadelle et le téléphérique. Durant ces quelques années là-bas, j'ai pu suivre également la transformation de Namur et son cortège de grues. C'était intéressant et cela montrait que Namur évoluait !

Mais je dois avouer que d'ici, depuis l'Élysette, la vue sur la Citadelle est magnifique. Mon regard s'ouvre aussi sur le Parlement, juste en face.

La localité de Jambes présente certains attraits patrimoniaux. Avez-vous l'intention de les découvrir ?

Oui, bien sûr ! J'en ai déjà parcouru à pied quelques éléments. Je pense par exemple

au pont que j'emprunte régulièrement. Mes traversées de la Meuse vont d'ailleurs se multiplier maintenant que j'occupe l'Élysette. Je compte bien essayer de m'imprégner de l'histoire locale jamboise.

En matière d'attrait patrimonial, j'évoquerai déjà l'Élysette. C'est un très beau bâtiment. J'en ai parcouru tout le site et je me suis amusé à en lire l'histoire. J'ai pu ainsi découvrir comment il s'est construit, l'ajout des annexes, etc.

Avez-vous la volonté de modifier certaines habitudes dans le fonctionnement du lieu ?

Oui, c'est certain ! J'ai ma personnalité et je compte bien la garder. Cela fonctionnera différemment. Je pense que l'Élysette doit retrouver sa place d'ouverture et d'appartenance à l'ensemble des Wallons et des Wallonnes, et singulièrement des Jambois et Jamboises. Je compte en faire un site plus ouvert, et notamment y organiser des conférences de presse à la sortie des réunions du Conseil des ministres. C'est vraiment cette ouverture qui devrait à mon avis incarner le changement.



Namur et Lafayette,

45 ans de jumelage et d'amitié fêtés à Jambes



L'exposition inaugurée par le Bourgmestre et la Maire de Lafayette sera visible plusieurs mois.

Cet été, du 19 au 21 juillet 2024, les villes de Namur et Lafayette (Louisiane - USA) ont célébré le 45^e anniversaire de leur jumelage. À cette occasion, une délégation menée par la maire de Lafayette, M^{me} Monique Boulet, était présente à Namur.

Jambes a toujours joué un rôle dans ce jumelage, que ce soit à travers ses personnalités ou son folklore.

D'où vient cette amitié ?

Pour bien comprendre l'origine de l'amitié entre Lafayette et Namur, il faut remonter le temps jusqu'en 1968. À cette époque, la Louisiane prit la décision de protéger et de revitaliser son héritage francophone en relançant l'usage du français dans les familles et les écoles. Le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) créé à Lafayette, capitale de l'Acadiana, la région francophone du sud de la Louisiane, lança un appel aux pays francophones pour qu'ils envoient des enseignants afin de soutenir cette initiative. La France, la Belgique, la Suisse et le Québec ont répondu favorablement. Dès 1974, le ministre namurois de l'Éducation, Antoine Humblet, envoya une délégation conduite par feu Mariette Delahaut, qui fut la première directrice des professeurs belges en Louisiane.

Ils furent sept enseignants à rejoindre la Louisiane cette année-là, 32 en 1975 et jusqu'à 99 pour l'année scolaire 1976-77. Depuis, bien que moins soutenue, la présence d'enseignants francophones belges là-bas se perpétue.

C'est dans ce contexte de collaboration éducative qu'est née la volonté de tisser des liens plus solides entre les deux communautés sous la forme d'un jumelage. Initialement envisagé avec La Nouvelle-Orléans, ce jumelage s'est concrétisé sous l'impulsion du ministre Humblet avec la ville de Lafayette.

En 1978, Francis Laloux, alors échevin de la Culture et du Tourisme, mène le premier voyage officiel, accompagné entre autres des Masuis et Cotelis Jambois. Le jumelage en très bonne voie prend officiellement vie en juillet 1979 à la Halle al'Chair par la cosignature d'une charte par le bourgmestre Louis Namèche et le maire Kenny Bowen.

Depuis lors, de nombreux échanges, événements et relations, tantôt protocolaires, tantôt purement touristiques, ont eu lieu entre les deux villes, avec à la clé des coopérations dans les domaines académique, économique et administratif.

Une exposition pour découvrir Lafayette et ses ressources

À Jambes, le 45^e anniversaire du jumelage s'est matérialisé le 20 juillet dernier par l'inauguration, au square de la Francophonie, de l'exposition « Lafayette, le cœur de la Louisiane francophone ». Situé au pied de l'Enjambée, le lieu né en 2021 accueille ainsi sa 3^e exposition.

L'exposition célèbre l'héritage culturel que se sont transmis les deux communautés. Elle témoigne de la richesse de l'échange entre les deux villes depuis des décennies et de l'importance de la coopération pour préserver et promouvoir la francophonie.



L'ensemble de la délégation de la Ville de Lafayette au pied de la fresque avec les autorités et le comité de jumelage.

Elle se compose de dix-huit panneaux aux thématiques diverses et met en avant des personnalités emblématiques qui ont joué un rôle essentiel dans la préservation et la promotion de la culture cajenne.

Et puisque l'exposition célèbre la culture et prône l'échange, son inauguration fut l'occasion de mettre en exergue la culture cajenne avec la musicienne et chanteuse louisianaise Émilie Vidrine et le folklore namurois avec les Échasseurs, les Alfes, ou encore les Masuis et Cotelis Jambois qui tous ont tous eu l'occasion d'aller faire état de leur savoir-faire à Lafayette.

L'inauguration a eu lieu en présence notamment du bourgmestre Maxime Prévot et de la Maire de Lafayette, Monique Boulet. La délégation américaine a également profité de sa présence à Namur pour aller découvrir la fresque imaginée par les artistes louisianais Makemade et Burt Durand (présent pour l'occasion) et installée rue Mazy, à deux pas du square de la Francophonie, qui a été inaugurée le 3 novembre dernier (voir Côté Jambes n°123).

L'exposition « Lafayette, le cœur de la Louisiane francophone » est accessible jusqu'à l'été prochain.



RÉACTION

Clément Laloux,

Vice-président de l'asbl Namur-Lafayette

Pour notre association, recevoir une délégation constitue un événement inoubliable. Faire découvrir durant quelques jours Namur et ses différents atouts en tant qu'ambassadeurs de notre communauté est toujours un plaisir et un honneur. Nous devenons pour la circonstance un véritable partenaire de la ville dans ses relations bilatérales, comme par exemple lors de la

signature de cette convention entre l'Université de Namur et l'Université de Louisiane à Lafayette. Ce qui préside à notre action, c'est le maintien et le développement des relations humaines parallèlement à la relation institutionnelle. Cette démarche a notamment pour effet de pouvoir accueillir régulièrement des citoyens de Lafayette qui passent par Namur lorsqu'ils sont en voyage en Europe. Après la réalisation de la fresque de la rue Mazy, à laquelle l'asbl Namur-Lafayette était associée, l'exposition actuellement présentée donne une image fidèle du pays de nos amis Cajun.

Héros malgré eux

Reconnaissance des résistants et des soldats



Nos alliés étaient présents : l'hommage à nos prisonniers et déportés était complet.

Cette année, l'Europe entière commémore le 80^e anniversaire de sa libération de l'occupation nazie et de la victoire remportée sur le III^e Reich allemand. Côté Jambes revient sur cet anniversaire, et plus précisément sur cette sombre page de l'histoire, avec l'objectif de mettre en avant quelques-uns de ceux — des Jambois ou qui le sont devenus — qui ont lutté et sacrifié leur vie pour notre liberté. Des héros ! Ils étaient des citoyens, résistants ou encore soldats, qui ont joué un rôle crucial dans le dénouement du conflit pour que l'on puisse aujourd'hui vivre en paix.

Bref retour sur les quatre années d'occupation

À Namur et à Jambes, sa commune voisine, l'occupation allemande fut marquée par une

présence militaire importante en raison de la situation stratégique des deux localités au confluent de la Meuse et de la Sambre.

Le 6 septembre 1944, les forces alliées s'approchent de Namur au cours de leur avance à travers la Belgique après leur débarquement en Normandie au mois de juin de la même année. Le lendemain, elles interviennent de manière décisive. La date du 7 septembre marque la libération des deux communes, principalement par les troupes britanniques et américaines menées par la 1^{ère} armée américaine commandée par le général Courtney Hodges, et plus spécifiquement par la 2^e division blindée américaine (2nd Armored Division) placée sous le commandement du général Ernest N. Harmon.

Au moment de la libération, les troupes allemandes étaient en pleine retraite sous la pression de l'avance des Alliés dont les éléments s'emparèrent rapidement de la ville, bien que les Allemands aient tenté de ralentir leur progression en détruisant en partie, le 5 septembre 1944, le pont de Meuse (actuel pont de Jambes) reliant Jambes à Namur.

Une résistance précieuse et organisée

Dans le Namurois, plusieurs réseaux de résistance étaient actifs. Ils ont mené des actions de collecte d'informations sur les mouvements de troupes allemandes, ainsi que de diffusion de tracts et de journaux clandestins. Les « Compagnons de l'Armée de Libération belge » ont mené des opérations de sabotage des infrastructures ferroviaires et routières utilisées par l'occupant. Ils ont fourni des renseignements précieux qui ont facilité les opérations militaires dans la région.

La résistance locale a également joué un rôle crucial dans la protection des populations civiles, y compris en cachant des juifs, des résistants recherchés, ou encore des aviateurs alliés abattus.

Préserver le souvenir

C'était il y a quatre-vingts ans, et il faut surtout veiller à ce que cela ne tombe jamais dans l'oubli ! Avec la disparition progressive des témoins directs, exercer un travail de mémoire se révèle d'autant plus important : rendre hommage aux résistants, aux soldats alliés, et à tous ceux qui ont contribué à la libération, souvent au péril de leur vie ; se rappeler les



Les chars alliés rue de Francquen.

souffrances endurées par les civils pendant l'occupation, les persécutions et les privations.

À Jambes, ce travail de mémoire a commencé voici de nombreuses années déjà puisqu'en 1951 est née la cité du Souvenir. Elle fut baptisée de ce nom en hommage à de grands résistants locaux. Ainsi cinq rues de ce quartier, toutes parallèles, portent les noms d'Ernest Antoine, Alfred Stévenne, Georges Eloy, Charles Karler et Albert Michiels. Mais qui étaient ces héros ?

Ernest Antoine, conseiller communal de Jambes de 1921 à 1932, a joué un rôle important en tant que résistant durant la Seconde Guerre mondiale. Il fut capturé par les Allemands et fusillé le 5 septembre 1944 alors que les forces alliées approchaient de la ville. Dans la cité du Souvenir, la rue Ernest Antoine est une artère qui relie la rue Charles Lamquet, où il vivait, au bord de Meuse devenu aujourd'hui partie intégrante du Ravel.

Passage d'une jeep à la libération.





Autre rue, autre nom : celui d'**Alfred Stévenne**. Nommé commissaire de police de Jambes en 1934, il est surtout connu pour son rôle dans la résistance, utilisant sa position de commissaire pour protéger

les résistants locaux, des familles juives et d'autres personnes persécutées par le régime nazi, et pour transmettre des informations utiles aux Alliés et faciliter diverses actions de sabotage contre les forces d'occupation allemandes.

Alfred Stévenne fut arrêté à Jambes par les forces allemandes avant d'être exécuté le 30 août 1944, soit quelques jours avant la libération de la localité. Le commissaire de police avait une fille prénommée Annie. Elle fut adoptée par Vital Léonard dont elle fit ajouter le nom à celui de Stévenne. Lors de la cérémonie du 11 novembre 2008 au parc Astrid, Annie Stévenne-Léonard évoqua avec émotion son histoire et ce souvenir douloureux de la guerre 40-45 qui la rendit orpheline.

Bien qu'il n'existe pas à Jambes de rue, place ou autre espace public portant son nom,



Vital Léonard a contribué à sauver de nombreuses vies, en particulier celle de juifs persécutés par le régime nazi. Il faisait partie du réseau « Comète », une organisation qui aidait

les aviateurs alliés abattus à échapper à la capture et à retourner en Grande-Bretagne. Son courage et son engagement ont fait de lui une figure importante de la résistance belge.

Né à Villers-sur-Lesse le 9 mai 1887, Vital Léonard s'ancre avec conviction à Jambes. On le retrouve en tête de liste du parti social-chrétien dès octobre 1932. Après 1936, il embrasse une carrière de mandataire communal de 20 années ; il siège également pendant dix ans au Conseil provincial. Il est président de la Croix-Rouge de Jambes en 1939, administrateur du Foyer Jambois en 1941, animateur local de la Ligue du Coin de Terre (un mouvement associatif mettant à

disposition de la population des lopins de terre destinés à la culture potagère). Il assumera même le remplacement du bourgmestre de Jambes d'avril 1941 à fin juillet 1943, le mayor titulaire Jean Materne ayant été écarté de ses fonctions par l'autorité occupante. Vital Léonard s'éteindra le 11 octobre 1955 à l'âge de 68 ans, au terme d'une vie bien remplie.

Georges Eloy, figure importante de l'histoire de la résistance en Belgique, a lui aussi sa rue dans la cité du Souvenir. En tant que membre du Parti communiste, il appartenait à l'Armée belge des partisans, une branche armée de la résistance organisée par cette formation politique. Il a participé à des activités clandestines de distribution de tracts et de journaux résistants, au sabotage des infrastructures routières et ferroviaires utilisées par les allemands, et à l'organisation de grèves. Il a également aidé à fournir des informations aux Alliés. Son engagement dans la résistance l'a conduit à son arrestation par la Gestapo en janvier 1943. Il fut déporté en Allemagne et envoyé notamment au camp de concentration de Buchenwald. En dépit de conditions de vie extrêmement difficiles, il s'en est sorti et est rentré au pays après la guerre.

Parallèle à la rue Eloy, on trouve la rue **Charles Karler**. L'homme dont cette rue porte le nom est également reconnu pour avoir joué un rôle dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, même si peu de traces permettent de détailler son palmarès dans cette activité. Après la libération de la Belgique, il a continué à servir sa communauté, cette fois dans la sphère politique. En 1946, il est élu conseiller communal à Jambes. À cette époque, le rôle de conseiller communal était crucial, car il s'agissait de reconstruire les communautés locales après les ravages de la guerre. En cette qualité et dans ces circonstances, il aurait été impliqué dans les efforts de reconstruction, de réhabilitation des infrastructures et de restauration de la vie civique.

La dernière des cinq rues de la cité du Souvenir rendant hommage à ces héros de la résistance, c'est la rue **Albert Michiels**. Elle fut créée en 1950, mais elle ne prit son nom qu'en 1952. Qui donc était Albert Michiels ?

C'était un boulanger installé rue des Cotelis, devenue plus tard rue Charles Lamquet. Le 10 mai 1940, il voit sa vie basculer lorsqu'il est appelé et engagé dans la campagne des

18 jours. Envoyé sur le front à la Bataille de la Lys, il est grièvement blessé lors d'une offensive allemande et décède le 2 juin 1940 à Eeklo, en Flandre orientale.

Victor Dandoy : mort en héros

Toujours à Jambes, au carrefour de la rue de Géronsart et de la rue des Verreries, se trouve la place Victor Dandoy. Ce petit square porte le nom de ce résistant et lieutenant des pompiers de Jambes mort le 23 avril 1944 en portant secours à des personnes en péril et ceci, en plein bombardement aérien. Il y a 80 ans et notre devoir de mémoire doit toujours être vivace. Une pensée émue pour les pompiers, qui sont en fait tous des héros.

Des bombardements, rappelons-le, Namur et Jambes en ont connus. En mars, en avril et même en Août 1944. Ils faisaient partie des opérations aériennes menées par les forces alliées dans le cadre de la préparation du débarquement en Normandie (Opération Overlord) et de la campagne visant à affaiblir les forces allemandes en Europe occupée. À Jambes, ils ont causé des destructions importantes, en particulier autour des zones



En bombardant les ponts, les Alliés coupaient les lignes d'approvisionnement de l'armée allemande.

proches des ponts sur la Meuse. Des bâtiments résidentiels et des infrastructures civiles ont également été endommagés ou détruits. En avril 1944, les bombardements se sont intensifiés. Ils ont touché non seulement les ponts, mais aussi les quartiers industriels et résidentiels de Jambes. Les destructions ont été significatives, avec de nombreuses victimes civiles, et des habitants ont été déplacés en raison des dommages subis par leurs habitations.



Les autorités communales rendent hommage aux prisonniers et déportés.



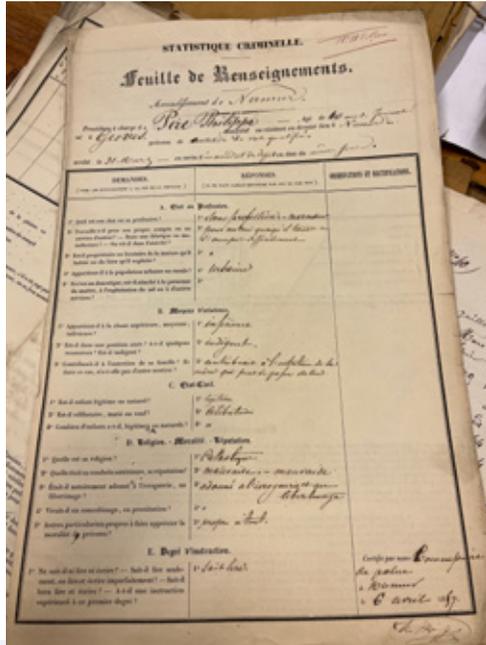
Jean Materne, Bourgmestre de Jambes.

Commémorer dans la durée :

Une autre manière de sensibiliser les citoyens, surtout ceux des jeunes générations, aux horreurs de la guerre et de leur transmettre l'importance des valeurs de paix, de démocratie et de liberté va se concrétiser grâce au Comité de quartier de Basse-Enhaive. En effet, ce groupement local œuvre actuellement à la création d'une balade guidée intitulée « Basse-Enhaive en balade » qui

fera découvrir, outre des lieux emblématiques et oubliés du quartier, la thématique du souvenir à travers l'historique du nom des rues de la cité du Souvenir dédiées aux héros de guerre, ou encore par l'évocation du bombardement raté du pont du Luxembourg par l'US air Force le 18 août 1944. Le projet « Basse-Enhaive en balade » est soutenu par la Ville de Namur dans le cadre de la 4^e édition du budget participatif.

Erreur judiciaire



La feuille de renseignements d'Alexandre Pire.

Malgré ses 75 ans et sa surdité, Michel-Joseph Galand tient toujours son commerce de bois, à Jambes, au bout de la Chaussée de Marche, vers Erpent.

Le 8 mars 1857, vers sept heures et demie du soir, deux individus se présentent pour, disent-ils, acheter des cercles en bois pour tonneaux de brasseur. Antoinette Leurquin, la servante de Galand, les renvoie : « Il est bien tard pour faire affaire et, de toute façon, nous n'en avons pas ».

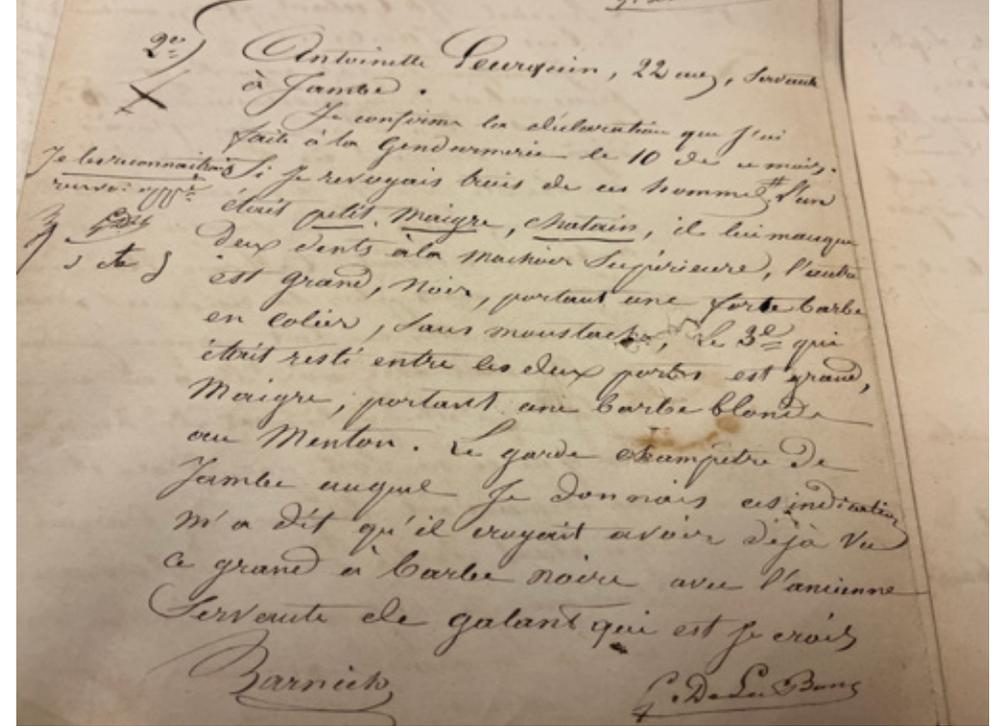
Un quart d'heure plus tard, les mêmes gars reviennent avec deux ou trois complices, le visage dissimulé sous des foulards. Ça ne rigole plus ! L'un fait le guet, un autre saisit Antoinette à bras-le-corps, la terrasse et lui applique la main sur la bouche pour l'empêcher de crier. Un troisième comparse prend Galand au collet, lui pose un couteau-

serpette sur la gorge et arrache la poche de son paletot pour s'emparer de ses clefs.

Mais au même instant, le chien se met à aboyer sauvagement dans la cour. Les malfrats prennent peur et s'enfuient. Antoinette, libérée, crie « Au voleur ! » à s'époumonner. Elle s'encourt chez Lepas, le fermier de la barrière d'Erpent, au-delà de la Chaussée. Il tient aussi cabaret. Avec ses clients, il cherche dans toutes les directions. Des pas dans la neige conduisent vers Géronsart, puis la piste fait chou blanc.

Dès le lendemain, les gendarmes namurois Gremling et Courtois sont chargés de l'affaire. Ils prennent les dépositions des uns et des autres. Ils notent : « Ni Galand, ni sa servante ne connaissent aucun des individus, mais ils présument que ce sont des portefaix de Namur et que s'ils les revoyaient, ils les reconnaîtraient ». La brigade de Namur poursuit ses investigations et l'on finit par arrêter deux maraudeurs, Alexandre Lorge et Philippe Pire, qu'on accuse des faits. Les deux individus ont mauvaise réputation. Ils ont déjà fait de la prison pour de petits larcins. Cela suffit à les rendre suspects bien qu'ils nient être les auteurs. On soupçonne aussi une ancienne servante de Galand qui avait un compte à régler avec le marchand de bois : « Il me battait » dit-elle. « Elle me faisait chanter que le bébé qu'elle avait eu chez moi était de moi », dit-il. Ne serait-ce pas elle qui aurait envoyé des complices voler chez Galand pour se venger ? Comme on ne prouve rien, elle ne sera pas inquiétée.

Pire et Lorge sont présentés à Antoinette Leurquin et au marchand de bois. Galand croit bien que c'est Pire qui l'a terrassé. Pour sa part, Antoinette reconnaît formellement les deux prévenus. Malheureusement, Pire et Lorge n'ont aucun alibi : ils étaient chez eux...



Extrait de l'audition d'Antoinette Leurquin en 1857.

L'affaire vient devant le tribunal de Namur le 21 avril 1857, un mois après les faits. Lorge réussit à faire citer des voisins comme témoins qui attestent l'avoir vu chez lui. Il est acquitté. Pire proteste de son innocence, mais il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Quatre ans plus tard, lors de l'instruction, à Charleroi, des crimes commis par une bande organisée dans le Namurois et au-delà, la Bande noire, trois des malfrats dont leur chef, Jean-Baptiste Boucher, reconnaissent avoir tenté de voler chez le marchand de bois de Jambes. Ils peuvent raconter la scène dans les détails. C'est lors d'un séjour à la prison de Namur qu'un autre prisonnier avait indiqué la maison isolée à Auguste Leclercq, un membre de la fameuse bande.

Lors du procès de la Bande noire aux assises de Mons, l'acte d'accusation relève 55 crimes au total, certains avec meurtres. Si Galand est décédé entre-temps, Antoinette Leurquin est convoquée à l'audience du 26 décembre 1861. Elle est interrogée par le président : « Regardez bien les accusés. Les reconnaissez-vous ? » « Oui, oui ! » s'écrie la servante, sans doute effrayée. On lui en

aurait montré d'autres, qu'elle les aurait peut-être tout aussi bien reconnus !

En aveux, les quatorze brigands de la Bande noire sont condamnés pour le crime de Jambes. On sait que neuf d'entre eux, vu leurs 55 crimes, seront condamnés à mort. Sept autres seront graciés, mais deux exécutés en public devant la maison communale de Charleroi le 29 mars 1862.

Et Philippe Pire ?

Le 27 mars 1858, moins d'un an après sa condamnation, il avait été l'objet d'un arrêté de grâce complète et libéré car on avait finalement eu des doutes sur sa culpabilité. Mais son procès ne fut jamais révisé.

Sources :

- L'Ami de l'Ordre, 23 avril 1857, 23 octobre 1890
- Archives de l'État à Mons, Cour d'assises de Hainaut, 05.001 - 2888 à 2892
- Laure Didier, La Bande noire (1855-1862), Presses universitaires de Louvain, 2013

Jambes...

Un territoire déjà bien fréquenté à la Préhistoire

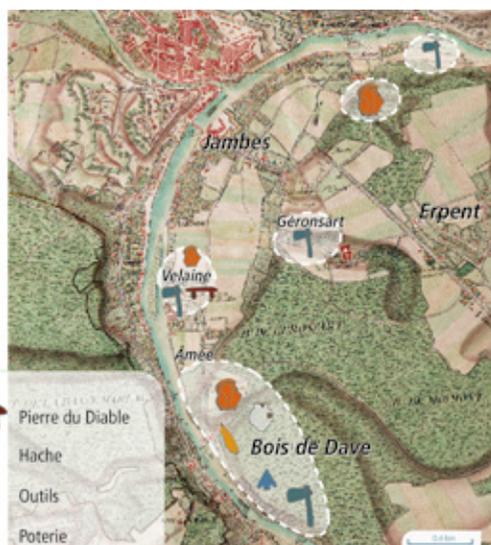
À une époque durant laquelle l'être humain se déplaçait constamment, suivre les cours d'eau était essentiel pour survivre. Cela permettait de trouver à boire mais aussi de s'assurer de toujours trouver du gibier. Il n'est donc pas étonnant que, durant la Préhistoire, des populations soient passées par Jambes et ses environs (puisqu'à l'époque, les frontières communales n'existaient pas...).

Peu de traces persistent des occupations les plus anciennes. En effet, ce sont principalement les vestiges en pierre que l'on retrouve, les matériaux organiques disparaissant presque tous avec le temps.

Les plus anciens vestiges connus à ce jour datent du début du Mésolithique, soit il y a environ 9000 ans. Il s'agit de pointes en silex découvertes à Dave et à Amée¹. Les témoins se montrent plus nombreux pour le Néolithique, avec des vestiges datant d'il y a 6000 ans



Reconstitution hypothétique d'une poterie néolithique d'après les fragments retrouvés à Amée/Dave.



environ. La présence humaine durant cette période est, par exemple, attestée à Velaine² avec la Pierre du Diable, autrement appelée la tombe de Brunehaut. Aujourd'hui disparu, ce dolmen se trouvait derrière la Maison de la Pierre du Diable (n°404 rue de Dave, cf. Côtés Jambes 3, 4, 114). Trois haches en silex ont également été découvertes : une dans les déblais du chemin de fer à Velaine³ ; une autre dans les graviers de l'écluse des Grands-Malades⁴ ; et la troisième à Géronsart^{5,6}. Un outil isolé a aussi été retrouvé sur le coteau d'Erpent.

Mais c'est à Amée/Dave qu'ont été faites les plus nombreuses découvertes datant du Néolithique ! En effet, une centaine de silex

Carte illustrant la répartition des vestiges datant de la Préhistoire aux environs de Jambes (d'après la carte de Ferraris de 1777).



Hache en jadéite découverte dans les rochers du Néviau (d'après Pétrequin et al. 2012, p.625).

taillés ont été ramassés à Amée^{1,7}. Dave semble être une mine d'or pour cette période. En plus d'outils en silex^{1,7} (Fond Messire) et de quatre fragments de poterie décorée à l'angle^{8,9} (Abri des Aulnes), c'est également là qu'ont été découverts les témoins préhistoriques les plus prestigieux des environs de Jambes : deux haches en jadéite^{10,11}, cachées avec deux autres haches en silex dans une faille des rochers du Néviau. La jadéite est une pierre rare provenant des Alpes, il semble donc peu probable que ces haches aient été fabriquées dans le but de les utiliser... Il est d'ailleurs fréquent de retrouver ce type d'objet dans des lieux cachés (milieux aquatiques, failles, abris sous roche...) le long de grands

fleuves comme la Meuse. Elles avaient donc probablement une valeur sociale, politique ou encore religieuse. Le matériau utilisé en faisait aussi des objets prestigieux et témoigne de la diffusion de roches alpines en Europe.

Certains de ces vestiges sont exposés au Musée de la Tour d'Anhaive. N'hésitez pas à en franchir la porte pour les découvrir.

Marine Michel,

Conservatrice du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes

Notes :

1. J.E. JANSEN, *Amée et sa station néolithique*, dans *Bull. Acad. Roy. d'Arch. de Belgique*. 1912, pp. 39-58.
2. E. DEL MARMOL, *Fouilles au lieu-dit La Pierre du Diable à Jambes*, dans *ASAN*, 13, pp. 340-348.
3. A. LIMELETTE, *Haches en silex trouvées à Spontin, Velaine et Hastodon*, dans *ASAN*, 7, p.222.
4. N. HAUZER, *Antiquités gallo-germaniques, gallo-romaines et franques de la rive droite de la Meuse (province de Namur)*, dans *ASAN*, 7, p. 310.
5. J. TOUSSAINT, dir., *La Seigneurie d'Anhaive*, 2005, p.23.
6. Dons et acquisitions, dans *ASAN*, 78, p. 269.
7. A. TASSEROU, *La station néolithique d'Amée*, dans *Pays de Dave*, 112, pp.12-15.
8. AEN pour consultation (n°1054) : Notice et inventaire du matériel relatifs aux fouilles au niveau des rochers du Néviau à Dave par Jean Colette et A. Decelle. 1917-1918.1 chemise
9. M.-E. MARIEN, *Tesson de poterie Enéolithique de l'Abri des Aulne, à Dave*, 1952, pp.64-65.
10. M. ERRERA, et al., *Grandes lames en roche alpine (et quelques autres) trouvées dans le Benelux : synthèse des analyses spectroradiométriques*, dans *Notae praehistoricae*, 2011, 31, pp. 129-156.
11. P. PÉTREQUIN, et al., *Typologie, chronologie et répartition des grandes haches alpines en Europe occidentale*, dans *JADE, Grandes haches alpines du Néolithique européen, V^e et IV^e millénaires av. J.-C.*, 2012, pp. 574-727.

Foyer Jambois

Un nouveau siège technique à la place de l'Intermarché



Tanguy Auspert, président du Foyer Jambois et Marc Berghen, directeur-gérant, ont saisi ici une belle opportunité de reconditionner le bâtiment situé dans le quartier de la rue Mascaux. Le projet sera mené à bien sous la supervision de David Flament, coordinateur technique de la société de logements.

Dans les projets du Foyer Jambois figure notamment le déménagement de son siège technique. Actuellement confinés dans l'ancienne chapelle avenue du Parc d'Amée et dans des garages situés le long de la voie ferrée, les espaces disponibles ne correspondent plus aux besoins du personnel et du stockage de matériel. En 20 ans, l'équipe a doublé, passant à près de 30 travailleurs. Et puis, rappelons-le, la société jamboise de logements publics a toujours une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête avec l'expropriation des lieux prévue par Infrabel dans le cadre de la suppression du passage à niveau de Velaine et des aménagements collatéraux qui rendraient impossible toute extension de locaux à cet endroit.

Avec le futur siège technique, tout sera regroupé en un seul lieu. Pour ce faire, le Foyer Jambois a récupéré, fin 2023, le terrain qu'il possède rue Mascaux et qu'il avait cédé par emphytéose à Intermarché pour y construire son magasin de grande surface. L'abandon prématuré par

l'enseigne en question de son droit d'emphytéose de 50 ans a permis au Foyer Jambois d'acquiescer le bien bâti pour un prix intéressant.

Le site concerné se compose de nombreuses places de parking et d'un bâtiment de +/- 1.600 m². Des aménagements intérieurs seront bien entendus nécessaires, et la façade avant sera remodelée en vue de gagner sa propre identité et d'être adaptée à la nouvelle fonction de l'immeuble. Le dessin du futur siège de la régie ouvrière a été confié à un bureau d'architecture d'Erpent.

Avant de pouvoir procéder à l'inauguration du nouveau site, de nombreuses étapes restent à parcourir : l'introduction et l'obtention du permis d'urbanisme, la réalisation du cahier des charges, le lancement de toutes les procédures et environ six mois de travaux. Si tout se déroule bien, le futur siège technique devrait être opérationnel à la fin de l'été 2025, et au plus tard à la fin de la même année.

4 nouveaux logements basse énergie rue de Dave



Le 4 juillet dernier, Tanguy Auspert, Président du Foyer Jambois inaugurerait quatre nouveaux logements publics rue de Dave. Construits sur un terrain appartenant à la société jamboise de logements de service publics (SLSP), précisément au numéro 503 de la rue, ces nouveaux logis basse énergie se composent au rez-de-chaussée de 2 appartements à 1 chambre adaptables aux personnes à mobilité réduite, tandis que les 1^{er} et 2^e étages accueillent deux appartements comportant chacun 2 chambres. Les logements du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage disposent d'une terrasse, et celui du 2^e étage bénéficie d'un balcon.

La réalisation s'inscrit dans le cadre de l'ancrage communal (programme 2014-2016) et de la politique active menée par le Foyer Jambois. Elle vient en complément de deux précédentes phases de création de logements sur ce même terrain de la rue de Dave. La première phase de 4 logements sis au n° 507 (l'ancien local colombophile) a été terminée en 2008 ; la

deuxième, au numéro 505, offre également 4 logements achevés en 2011, ce qui porte à 12 le nombre de logements sur ce site.

Une construction durable en adéquation avec le site et sa localisation

Du point de vue architectural, le nouveau bâtiment a été pensé et dessiné par l'architecte Luc Demonté, également auteur de l'immeuble d'à côté (le numéro 505). La construction se veut de facture contemporaine dans la continuité du bâti existant, pour sauvegarder une échelle humaine et une parfaite harmonie le long de la rue de Dave.

Côté construction proprement dite, le Foyer Jambois a opté pour l'utilisation de matériaux simples, résistants et durables. L'édifice est fait de briques de teinte beige associées à des éléments en béton architectonique de couleur anthracite. Cette combinaison assure au bâtiment une grande résistance aux projections et salissures occasionnées par le trafic routier particulièrement dense de la rue de Dave.



Chaque logement est doté d'une terrasse ou d'un balcon donnant sur le jardin à l'arrière du bâtiment.

L'importance de ce trafic a également été source de réflexions pour la conception d'une entrée suffisamment en recul de la voirie, et donc bien sécurisée.

Selon le Foyer Jambois, cette troisième et dernière phase du chantier a permis la requalification de l'espace en intérieur d'îlot, lequel assure la mixité entre un parking et un espace vert de promenade offrant une certaine quiétude en regard de l'effervescence qui anime la rue de Dave.

Des logements à haute performance énergétique

Le Foyer Jambois tenait à porter une attention particulière à la performance énergétique du bâtiment, et plus spécifiquement à son isolation, afin de garantir aux locataires un minimum de consommation d'énergie. Les 4 appartements ont d'ailleurs obtenu le label PEBA.

Chaque logement est équipé d'un groupe de ventilation à double flux. Quant au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, ils sont fournis par une chaudière commune performante à condensation, alimentée au gaz.

Du logement à loyer d'équilibre

La notion de « logement à loyer d'équilibre » est définie par un arrêté du gouvernement wallon datant du 06/09/2007. Il organise la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement et par les sociétés de logement de service public (SLSP) avec pour objectif de développer et poursuivre la diversité de logements et leur mixité sociale. L'arrêté permet aux SLSP d'affecter une partie de leur patrimoine en « logements à loyer d'équilibre ».

Autrement dit, le loyer est déterminé par comparaison avec la valeur locative d'un logement similaire dans la commune. Actuellement, le loyer mensuel net moyen pour les logements à loyer d'équilibre que possède déjà le Foyer Jambois est de 686,60 €. Les loyers des 4 nouveaux appartements se situeront entre 638 € et 710 € hors charges.

Un budget difficile à respecter

En 2023, l'investissement pour la création de ces 4 logements était estimé à quelque 725.000 €.

Depuis le Covid et le conflit entre l'URSS et l'Ukraine, le contexte économique s'est dégradé, avec pour conséquence un envol des prix malheureusement toujours d'actualité en 2024. Le coût global (incluant donc le raccordement aux impétrants, l'aménagement des abords, la coordination sécurité du chantier, etc.) s'élève finalement à 912.632 €, financés à hauteur de 327.000 € par une subvention et par une avance spéciale de la Société wallonne du Logement pour le solde.

Le patrimoine du Foyer Jambois

Avec ces 4 nouveaux appartements, le Foyer Jambois gère aujourd'hui 1.576 logements :

- 7 logements de transit ;
- 1.487 logements sociaux ;
- 43 logements moyens ;
- 11 logements à loyer d'équilibre ;
- 28 logements en résidence service.

ANHAIVE

Le folklore dans vos tiroirs

La boîte d'allumettes souvenir

Habitantes et habitants de Jambes, notre folklore local est caché dans vos armoires, vos caves et greniers ou décore peut-être encore votre maison ! Voici un bel exemple avec cette boîte d'allumettes, objet plutôt ordinaire, et pourtant dans ce cas-ci, si particulier.

Dans la vitrine du musée de la Tour d'Anhaive, vous pouvez admirer depuis peu un objet insolite : une boîte d'allumettes décorée d'une plaque en céramique représentant un couple de danseurs de la Frairie des Masuis et Cotelis. Réalisée en 1972, elle était destinée à la vente afin de récolter des fonds pour la Frairie. Plusieurs formats en ont été réalisés ainsi que différentes illustrations dont l'une que nous rêverions de pouvoir admirer : un couple de danseurs au pied de la Tour d'Anhaive ! L'artisan qui a confectionné ces boîtes d'allumettes est René Van de Capelle. Il s'agit d'un céramiste namurois ayant produit



plusieurs objets à l'effigie du folklore jambois. D'autres réalisations de sa main se trouvent dans notre collection ; nous ne manquerons pas d'en partager encore dans de futurs articles ainsi que sur nos réseaux sociaux. L'équipe du musée étant en pleine recherche sur ce céramiste, n'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes en mesure de nous en apprendre davantage à son sujet.



Depuis 2005, le Syndicat d'Initiative assure la gestion et l'animation du site de la Tour d'Anhaive. La Ville de Namur a décidé de poursuivre cette belle marque de confiance par la signature d'une nouvelle convention signée avec l'Échevin T. Auspert. La durée en est maintenant calquée sur la durée de reconnaissance du Musée de la Tour d'Anhaive, jusqu'en 2030.



Vous possédez une céramique produite dans la région, un objet commémoratif émanant d'une industrie locale, un outil témoin d'un métier du passé, une œuvre d'art à l'effigie de la Tour d'Anhaive, des photos d'archives ?

Nous serions ravis de pouvoir les recenser. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour nous partager vos trésors.

L'école de danse Chica Funk déménage au parc Astrid

Entretien avec sa directrice et fondatrice Vanessa Neiryndck (15-08-2024)



Bonjour Vanessa. Votre école de danse a déménagé récemment au parc Astrid, dans les locaux de l'espace Laloux. Un plus ?

Nous sommes restés 10 ans rue de Dave. À la fin, nous étions vraiment coincés. Deux salles ne suffisaient plus. En outre, il existait de grosses difficultés de parking.

Nous avons pris contact avec les services de la ville par l'intermédiaire de Tanguy Aupart pour trouver un autre local. Deux ans plus tard, l'espace Laloux nous a été proposé avec possibilité de disposer de quatre salles, dont une pour l'entraînement des danseurs et des profs en dehors des heures de cours.

Quatre salles permettent plus de souplesse. Le but du déménagement n'est pas de pouvoir

« La danse est le langage caché de l'âme »
(Martha Graham, danseuse USA).

accueillir plus d'élèves, mais que ceux-ci se sentent davantage à l'aise.

Cela nous permet d'adapter les horaires pour les tout-petits : le mercredi après-midi et le samedi.

Lors des stages d'été, nous avons pique-niqué dans le parc et profité de la plaine de jeux. C'est vraiment agréable.

Comment l'idée de créer une école de danse vous est-elle venue ?

Au début, nous étions trois amies qui aimions danser. Nous nous appelions les « chicas funk » (les filles funk). Nous dansions pour notre plaisir et nous nous produisions dans des festivités locales. De fil en aiguille, nous avons été sollicitées pour donner des cours. Pourtant, la région ne manque pas d'écoles de danse, mais les parents les trouvaient trop élitistes, trop chères ou trop éloignées. C'est ainsi que j'ai eu envie de créer ma propre école de danse qui soit de qualité, accessible financièrement et dotée d'un esprit familial. Maximum 20 élèves par cours est ma règle d'or et je m'y tiens encore actuellement.

Voilà comment la Chica Funk School est née.

Comment votre école a-t-elle évolué depuis le début ?

J'ai commencé seule en février 2005 dans les locaux de l'école Sainte-Marie avec une seule salle. Ensuite je suis devenue maman. Avec mon métier d'institutrice, que je n'ai d'ailleurs jamais lâché, cela faisait beaucoup pour moi toute seule et les élèves continuaient d'affluer.



Les breakeurs bénéficient d'une salle tous les dimanches pour s'entraîner.

L'école de danse a ensuite déménagé rue de Dave et j'ai engagé un prof, puis un deuxième, puis un troisième... Actuellement, l'école travaille avec 24 profs qui, soit viennent de Namur ou ont été formés au sein de Chica Funk, soit viennent de l'extérieur. L'école compte actuellement 500 élèves. Le 8 février 2025, nous fêterons les 20 ans de l'école. Une journée spéciale est prévue : l'après-midi pour les enfants et le soir pour les ados et les adultes.

Quels types de danses proposez-vous ?

À la base, la Chica Funk School est une école de danse urbaine : Hip Hop et Breakdance. Progressivement nous nous sommes ouverts à d'autres danses : Ragga (origine africaine), Girly (attitude féminine), Jazz et Classique.



Les Mamas Chicas au cours adulte de Ragga.

Les cours commencent dès l'âge de 4 ans.

Très récemment, nous avons créé un cours pour les adultes.

Certaines mamans qui venaient voir leurs filles étaient titillées par l'envie de danser. Quelques-unes d'entre elles avaient suivi des cours de danse lorsqu'elles étaient plus jeunes et avaient envie de s'y remettre, tandis que d'autres n'avaient jamais dansé. Je dois avouer que je n'y croyais pas trop : des mamans avec un boulot, une maison à gérer et des enfants... J'imaginai qu'elles seraient fréquemment absentes et renonceraient. Mais pas du tout. Elles sont d'une régularité exemplaire et, lors du spectacle annuel, elles ont mené un show de feu. Elles partagent leur énergie entre elles et se côtoient en dehors des cours pour répéter ou prendre un verre ensemble. Une belle histoire. Actuellement, l'école organise 4 cours de « mamas » : niveaux 1 et 2 de Ragga et niveaux 1 et 2 de Hip Hop.

Quand j'ai mis en ligne l'ouverture des inscriptions pour l'année académique 2024-2025, les « mamas Chicas » étaient les premières à s'inscrire.



Les cours de danse classique sont accessibles dès 4 ans.

Quels sont vos objectifs dans ce nouvel environnement ?

Continuer dans un esprit familial et convivial. Maintenir la règle de 20 élèves maximum par cours pour que l'on puisse être attentif à chacun. Donner une formation qui dépasse le cours : certains élèves sont devenus profs à Chica. Proposer des workshops, stages, ateliers, du

freestyle. Mais surtout créer un lieu d'échange et de partage entre danseurs.

Où puisez-vous votre énergie ?

Chica, c'est une grande famille. C'est ça qui fait notre succès. Je m'efforce de connaître les prénoms de tous les élèves. Chica, c'est aussi un ensemble de personnes qui nous aident et nous soutiennent. Certains prof, élèves ou parents d'élèves sont devenus des amis, de vrais supports de l'école. Les travaux d'aménagement de l'espace Laloux par exemple (fermer la mezzanine et aménager deux salles supplémentaires) ont été réalisés par nous-mêmes avec les amis de l'école. Ils apportent aussi une aide formidable lors des stages ou pour le spectacle de fin d'année. Mes parents, mes enfants et mon amoureux sont toujours présents pour moi. Elle est là mon énergie.

Un mot pour la fin ?

J'ai hâte d'être à la reprise en septembre car je suis certaine que cette année va être comblée de nouveautés et de surprises.

Merci Vanessa d'avoir partagé vos projets avec nous.

Chica Funk School

Espace Laloux,
27 allée du Parc Astrid, 5100 Jambes
chicafunkschool@gmail.com



Le cours de Ragga niveau 3 réuni ados et adultes.

ACTUALITÉ

Le club d'athlétisme SMAC 50 ans et une Gaillarde d'argent !



L'équipe du SMAC (de g à d: G. Lamury, S. Moreaux, M. Gillet, Elliott Crestan, André Mahy, Ch. Halloy, Vincent Bodart) bien représentée lors de la remise de la Gaillarde d'argent par Christophe Dubois, président du CCW.

En juin dernier, le Comité central de Wallonie dévoilait le nom du nouveau lauréat de la « Gaillarde d'argent ». Il s'agit du Sambre et Meuse Athlétique Club, autrement dit le SMAC, qui succède à l'humoriste jambois Guihome.

Une année singulière

L'année 2024 est décidément bien singulière pour le SMAC : tout d'abord parce qu'il fête ses 50 ans, et ensuite parce qu'il a officiellement reçu, le 7 septembre dernier, la « Gaillarde d'argent ». Cette distinction honorifique est attribuée depuis 1928 à des personnes physiques ou à des organisations en remerciement de leur contribution remarquable à la vie communautaire ou sportive. Dans le cas du Sambre et Meuse Athlétique Club (SMAC), la « Gaillarde d'argent » lui a été décernée en reconnaissance de ses 50 années d'existence et de son impact significatif sur le sport à Namur, en particulier dans le domaine de l'athlétisme.

Une reconnaissance bien méritée, car il est vrai que le club porte chaque année les couleurs de la ville de Namur au plus haut niveau grâce à ses jeunes pépites : citons comme têtes de file actuelles le marathonien Martin Clobert, ainsi qu'Elliott Crestan, fer de lance du 800 m en Belgique.

Sélectionné aux Jeux paralympiques de Paris et dernier belge en lice aux jeux, Martin (31 ans) a terminé le marathon (en catégorie T12) à la 11^e place en 2h38:34, réalisant sa meilleure performance de la saison.

Quant à Elliott Crestan, il ne cesse de progresser. Depuis 2018, ce jeune élément de 25 ans, devenu plusieurs fois champion de Belgique, a battu divers records personnels et de Belgique et raflé à maintes reprises prix et médailles : médaille de bronze du 800 m au championnat du monde juniors, médaille de bronze au championnat du monde d'athlétisme en salle à Glasgow.

Le 7 juillet dernier, au meeting de Paris, il a battu le record de Belgique du 800 m détenu depuis les Jeux de Montréal de 1976 par le légendaire Ivo Van Damme (1 min 43 s 86 c), en finissant la course en 1 min 42 s 43 c. Qualifié pour les Jeux olympiques de Paris, il ne lui a manqué que 3 centièmes de seconde pour accéder à la finale du 800 m : il a en effet terminé la demi-finale à la 5^e place de sa série et au classement combiné.

Bien plus qu'un joli trophée

Si la « Gaillarde d'argent » est avant tout une récompense honorifique, elle n'en n'est pas moins prestigieuse. Pour Serge Moraux, directeur technique du SMAC, elle rend hommage à l'engagement continu du club et à ses réalisations au fil des décennies. « On ne s'y attendait pas du tout. C'est une magnifique reconnaissance de notre implantation à Namur en tant que club sportif. Il est vrai que le SMAC a joué un rôle central dans la promotion de l'athlétisme à Namur, formant de nombreux athlètes dont certains atteignent de hauts niveaux. Je pense entre autres à Adrien Deghelt, qui a été demi-finaliste aux J.O. de Londres en 2012, et bien entendu aussi à Nafissatou Thiam, qui a fait toutes ses classes au SMAC avant d'aller s'entraîner avec Roger Lespagnard, puis avec Michael Van der Plaetsen, et qui a obtenu les résultats qu'on lui connaît de triple championne olympique d'heptathlon. Nous comptons actuellement des athlètes qui ont entre 20 et 24 ans et qui sont aussi dans le top belge. Nous pouvons être fiers du travail accompli jusqu'ici. Bon nombre d'athlètes ont brillé à l'échelle nationale, et certains rayonnent même au niveau international. Et l'on continue à travailler



En 1982, les équipes interclubs masculins gravissent les échelons avec, en apothéose, la montée des jaunes et bleus en division 1 nationale.

dans ce sens-là, à former des jeunes à la pratique de l'athlétisme sans pour autant prôner l'élitisme. Notre rôle est d'accueillir des jeunes athlètes et de les former, de les guider pour les mener aussi loin que leurs aspirations personnelles les poussent, car tous ne désirent pas forcément faire de la compétition. Certains d'entre eux sortent du lot et réussissent une carrière internationale ».

Pour André Mahy, entraîneur au SMAC et entraîneur d'Eliott Crestan en dehors de toutes missions au club, la « Gaillarde d'argent » est une récompense agréable à recevoir pour le club quinquagénaire dont il est un des derniers survivants. Cette distinction s'avère d'autant plus appréciable que, dans son esprit, elle était principalement réservée à des personnalités ou structures du monde culturel.

Un meeting anniversaire

Le jubilé a démarré avec l'organisation le 17 août dernier d'un meeting anniversaire au stade de Jambes. Ce fut l'occasion non seulement de mettre à l'honneur les athlètes d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui ont fait, font et feront la renommée du club, mais aussi de renforcer les liens entre les membres du club et, plus largement, de la communauté sportive.

Malgré les vacances et une période chargée en manifestations sportives, l'événement a remporté un franc succès avec la participation aux différentes épreuves de 400 athlètes de tous âges, affiliés au club ou ailleurs. Côté spectateurs, les gradins étaient bien occupés, avec près de 400 personnes.

L'ambiance familiale n'a pas occulté les performances et bons résultats, comme le nouveau record personnel de Luca Laurent sur le 400 m (parcours en 47 s. 53 c.).

Le SMAC a aussi pu compter sur la présence d'Eliott Crestan ; il n'a pas couru, mais a remis des médailles et signé des autographes.

En piste depuis 50 ans

Le SMAC, c'est l'histoire d'un club né en novembre 1974 de la fusion de deux clubs rivaux sur la piste : l'Entente Sportive Jambes (ESJ) côté Meuse et l'UR Namur côté Sambre.

Avant qu'il ne prenne ses quartiers au stade Adeps de Jambes en 1994, voici donc 30 ans, ses activités se répartissaient entre différents

sites du Namurois : le stade Kinet à côté du Palais des Expositions, le stade communal de Jambes dont l'ESJ bénéficiait historiquement des infrastructures, sans compter un bref passage par la piste construite en 1974 à l'Hastedon par le bourgmestre de Saint-Servais, Octave Henry.

En 1981, le club a posé un jalon important en créant son école d'athlétisme sous la houlette de Benoît Deguelle, un athlète du club reconverti en entraîneur. Depuis, le SMAC a poursuivi son petit bonhomme de chemin, récoltant grâce à ses athlètes nombre de prix et médailles en championnats, meetings et autres grands rendez-vous sportifs internationaux. À ces distinctions s'ajoutent encore les trophées décernés par la ville de Namur, à savoir 9 trophées du mérite sportif. - (voir Côté Plus - smac-namur.be).

Un avenir dans la continuité

La « Gaillarde d'argent » vient étoffer une collection de titres et récompenses déjà bien pourvue. Chaque trophée, chaque médaille est

toujours une vitrine d'abord pour le sportif lui-même, pour sa discipline et bien évidemment pour son club. Mais, confie Serge Moreaux, « la volonté du club n'est pas de produire des graines de champions. Aucun de ces titres ne doit nous faire dévier de notre couloir. La médiatisation de grands rendez-vous sportifs comme le Mémorial Van Damme ou les J. O., pour n'en citer que quelques-uns, dopent généralement la fréquentation du club. Le phénomène se vérifie d'autant plus quand des sportifs rattachés au club comme Eliott Crestan, Martin Clobert et d'autres s'y illustrent ».

Son avenir, le SMAC le voit dans la continuité de ce qu'il a toujours fait : éveiller la curiosité à l'égard de l'athlétisme et de ses 10 disciplines, susciter la pratique de ce sport à Namur et assurer les formations dans un esprit bon enfant afin de permettre à des jeunes sportifs d'éclore et pour les aider, dans la mesure de leurs souhaits, à faire briller les couleurs de Namur sur les plans national et international.



À TOUTES JAMBES

Lions Club de Jambes à son nouveau président



Le 1^{er} juillet dernier, Paul Van Heugem prenait les rênes de la gouvernance du Lions Club de Jambes (LCJ). Durant ce mandat d'un an, le nouveau président entend poursuivre les actions caritatives avec, notamment, un soutien plus spécifique du Fonds Jacques Goor dans le cadre de la recherche et de la lutte contre le cancer menée par l'Institut de Duve. Plusieurs événements de récolte de fonds seront organisés. Les bénéfices réalisés seront distribués aux associations soutenues par le LCJ, dont certaines sont jamboises. Enfin, le LCJ mise sur l'arrivée de nouveaux membres afin de « rajeunir » et renforcer l'équipe qui se compose actuellement de 20 personnes.

Lever des couleurs wallonnes à Jambes



Le traditionnel lever de couleurs wallonnes a eu lieu dans le parc Astrid à Jambes le 1^{er} septembre dernier, en présence de membres du Comité Central de Wallonie (CCW), de représentants de l'Association des Commerçants Jambois, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

En cette année de commémoration du 80^e anniversaire de la libération, le lever de couleur, a pris une dimension hautement patriotique. Ce moment symbolique s'est clôturé par l'hymne namurois « Li Bia Bouquet », après quoi le public et les différentes autorités présentes ont été invités à prendre le verre de l'amitié.

Festival mondial du Folklore de Jambes-Namur



Du 16 au 19 août, Jambes a résonné aux rythmes du folklore mondial à l'occasion du 62^e Festival mondial de folklore de Jambes-Namur. Les rues de la localité et l'Athénée royal de Jambes ont servi de décors à un florilège de folklore mondial avec des compagnies venant de Bosnie Herzégovine, du Japon, de Grèce, de Taiwan, du Pérou et, bien sûr, de Belgique avec l'association de danse Die Spelewei de Westerlo, l'ensemble Clap'Sabots de Braine l'Alleud, ainsi que les locaux de l'étape, à savoir la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois. Danses, musique, costumes chatoyants et émotions étaient au rendez-vous.

Athanasia VIDALI

Du 16/10 > 16/11/2024

CHARBON FERTILE / Athanasia VIDALI

Charbon Fertile présente une série de dessins revisitant le végétal, un motif récurrent chez A. Vidali. Ici, elle s'inspire de la flore des terrils qui se nourrit du sol pollué, témoin d'un passé industriel. Pour dessiner, elle utilise du charbon qu'elle récupère sur les terrils de Liège et en fait de l'encre. Les dessins dialoguent avec des œuvres en céramique, dont la couleur rappelle les résidus miniers. L'ensemble de l'exposition évoque la récurrence cyclique de la vie qui persiste.

Dessin de la série « Plantes des terrils », crayon et pierres des terrils sur papier bambou, 2024, Athanasia Vidali.



Isabelle GREVISSE

Du 27/11 > 21/12/2024



FRAGMENTS / Isabelle Grevisse

Repérer une ligne, un volume, choisir un segment, le multiplier pour révéler la poésie de l'immanence. Il s'agit pour l'artiste d'explorer la nature avec des matériaux simples : le papier, le fil, le stylo bille... Son attention aux formes et aux couleurs d'un environnement tout proche constitue ses récoltes visuelles qu'elle traduit en volume ou par le trait. L'œil et la main sont dans une quête, celle d'approcher l'immense vocabulaire formel de la nature, son insondable diversité, sa fragilité.

I. Grevisse 2024 : Pierres brodées, textile, différentes dimensions, 2024

Galerie DÉTOUR

À l'arrière du 162 de l'Avenue Jean Materne (accès via le parc reine Astrid)
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be  



À votre service depuis 1985

+32 (0)81 65 58 22 - +32 (0)475 41 20 69
windowstory@live.be

Jeudi et vendredi 11h - 18h
Samedi 10h - 15h
Et sur rdv



Châssis aluminium SCHÜCO



Ritsscreens Verano - www.verano.be

Produits de fabrication benelux



Une pergola agrandit votre maison et ajoute plus d'ambiance à votre jardin. Vous profitez du plein air et vous restez au sec pendant une averse. Pensez aux moments agréables que vous vivrez en prenant votre petit-déjeuner dehors en famille ou l'apéro avec des amis. Une pergola VERANO vous garantit plaisir et confort au jardin.

Visitez notre showroom
Chaussée de Liège, 320 - 5100 Jambes
Sortie arrière du magasin Carrefour



- Volets avec automatisme et domotique
- Portes de garage Hörmann
- Menuiseries extérieures
- Moustiquaires ALU sur mesure
- Protections solaires pour intérieur et extérieur
- Screens de tout type, bannes solaires
- **Devis gratuit**

nuance 
COPYHOUSE

VOS IMPRIMÉS IMPRESSIONNENT

IMPRIMERIE VERTE



Rue des Gerboises 5
5100 Naninne
+32(0)81 40 85 55
www.nuance4.be
info@nuance4.be

